



Réunion DGPN Cycles Horaires

Après une présentation de l'évaluation des cycles de travail qui sera effectuée par l'IGPN entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018
(*voir carnet de notes détaillé joint)

**Alors que l'ensemble de la parité syndicale reconnaît
que le cycle de vacation forte ne peut se mettre en place
dans toutes les circonscriptions**

**Une organisation syndicale « quitte la table »...
à la clôture des travaux !**

Halte au bluff !!

L'UNSA Police saisit le DGPN et demande :

- Une communication précise des services et unités..... où la Vacation Forte ne peut être appliquée,
- La mise en place, dans les plus brefs délais, de la vacation forte dans les services dont la situation en effectifs le permet.

Nota : Pendant la durée de l'évaluation, le DGPN s'est dit favorable à des modifications dans le périmètre de l'exercice des 4/2.